

Données personnelles / Vie privée

Je garde ma vie Privée Privée

Cette fiche est destinée à **toutes les curieuses et à tous les curieux.**

En particulier à celles et ceux qui s'intéressent à la **vie privée.**

Et à ceux qui ont sûrement regardé les dessins animés suivants de Vinz et Lou sur Internet :

"Le chat et la souris" / "Remplir ou ne pas remplir un formulaire"

"Un blog pour tout dire" / "Maître du jeu" / "Internet, quelle mémoire!"

De quoi parle-t-on ?

Sur Internet, pour jouer, participer à un concours commander quelque chose, ouvrir un compte...

As-tu remarqué que l'on n'arrête pas de te demander des **informations personnelles ?**

Ces données comme les photos et vidéos où tu figures, c'est un peu de toi, de ta vie privée.

Elles **t'appartiennent** et personne n'a le droit de les utiliser sans ton accord et celui de tes deux parents tant que tu es mineur.

Les données, tes données, c'est un peu l'or noir d'aujourd'hui. Pour certaines entreprises, elles ont beaucoup de **valeur.**

Pourquoi ? Parce qu'elles permettent de mieux te connaître et de te proposer des produits et services que tu seras tenté demander à tes parents ou d'acheter. A toi de ne pas transmettre tes données sans réfléchir.

Nos vies sur Internet, ce sont aussi toutes nos conversations, les petits riens et les grands secrets que l'on échange en mots et en images.

On s'y sent tellement chez soi que l'on oublie souvent qu'Internet est un espace public, comme un hall de gare, une rue ou une émission de télévision. Tout l'art consiste à faire en sorte que sa vie **PRIVÉE** reste privée dans un espace **PUBLIC**. Sacré défi !

Café Philo

Donner, c'est donner. Reprendre c'est voler.
Pareil, s'il s'agit de tes données les plus secrètes ?
Chez toi, c'est "propriété privé, interdit d'entrer".
Et pour tes données privées, c'est pareil ?

.....
Tu veux partager ton point de vue ?
Écris nous à : cafephilo@tralalere.net





On n'a rien oublié ?

Y a-t-il d'autres mots que tu aimerais voir figurer sur cette liste ou que tu ne comprends pas ?

Envoie-nous un mail à : vocabulaire@tralalere.net

Nous te répondrons et l'ajouterons au lexique que nous préparons.



1. Un peu de vocabulaire

Comme les jeux vidéo, la musique, la voile, l'équitation... Internet a son vocabulaire.

Dans la famille "communication", voici quelques termes que l'on croise sans cesse et qu'il faut connaître sinon, comme dirait Vinz "Oh la loose !".

Donnée : en informatique, on appelle une donnée, une information qui est codée pour que les ordinateurs puissent la comprendre, l'envoyer, la transformer, la stocker... Une donnée peut être du texte ou des photos, des vidéos, des dessins aussi.

Donnée personnelle : c'est une catégorie de données protégées par la loi qui comprend tout ce qui te concerne personnellement : ton nom, adresse, numéro de téléphone mais aussi ta vie amoureuse (si, si !), ta famille...

Donnée sensible : La loi protège de façon encore plus stricte ce qu'on appelle les données sensibles : par exemple, tes origines, opinions religieuses, politiques et philosophiques et ce qui concerne ta santé.

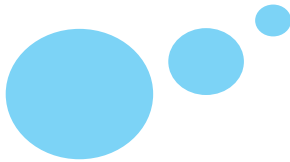
Champ : Quand on te demande de remplir un champ sur un écran, il ne s'agit pas de "planter des carottes"... mais juste de remplir un espace vide en tapant des données ou en choisissant un mot dans une liste, parfois encore en appuyant sur un bouton.

Cookies : Ces petits fichiers s'enregistrent sur l'ordinateur pendant que tu navigues sur Internet pour pouvoir ensuite te reconnaître et se souvenir de tes préférences. Ils font gagner du temps mais peuvent aussi servir à te vendre des choses.

Astérisque : Rien à voir avec Obélix (cela ne s'écrit pas pareil ! Astérix). Il s'agit de la petite étoile que tu trouves devant certains champs et qui signifie que ceux-ci doivent obligatoirement être remplis. Les autres sont facultatifs, n'y réponds que si nécessaire.

Droit à l'image : Grâce à lui, personne n'a le droit d'utiliser de photos ou vidéos où l'on te voit sans ton autorisation et celle de tes parents (sauf si tu te trouves dans une manifestation publique ; il faut bien des exceptions !).





2. Les bons réflexes – si tu veux, tu peux !

Les mots en gras sont expliqués dans la section “un peu de vocabulaire” juste à côté.

1. Je fais la différence entre privé et public et j'évite que ma vie privée ne s'étale sur Internet.

Lorsque l'on échange avec ses amis en “tête à tête”, c'est un peu normal que l'on s'imagine être entre soi.

Et pourtant...

- Un blog, c'est comme un journal, tout le monde peut le lire. Un mail, cela se transfère. Une vidéo échangée par webcam, cela s'enregistre et peut se partager. Un message sur un Forum, c'est ouvert à tous...
- Avant de donner des informations personnelles ici ou là et en particulier sur les formulaires, réfléchis bien. Est-ce normal qu'on te les demande ? (Pour jouer à un jeu en ligne, pas besoin de ton adresse postale par ex). Et puis, as-tu envie de les partager ?
- Les sites ont le droit d'échanger et vendre des données personnelles si on les y autorise. Attention aux petites cases déjà cochées !
- Quand on ferme un compte (mail, réseau social, jeu...), si l'on ne se déconnecte pas, l'utilisateur d'après peut avoir accès à toutes nos données et publier à notre nom. Toujours se déconnecter avant de fermer, c'est un bon réflexe à avoir.
- Un mot de passe, c'est fait pour protéger sa vie privée. Le donner aux copains, ce n'est pas logique.
- Si tes données personnelles sont publiées sans ton accord, tu peux demander à ce qu'elles soient retirées.

2. Je respecte celle des autres aussi !

Tu as le droit à ce que ta vie privée soit respectée. Mais aussi le devoir de respecter celle des autres.

- Non seulement c'est la loi, mais surtout cela évite de causer du tort et de faire de la peine : avant de publier des photos de tes amis, n'oublie pas de leur demander s'ils sont d'accord.
- Le sexe, la race, les amours, la famille... la tienne et la leur, c'est sacré ! Toutes les informations ou images qui en parlent ne devraient pas circuler sans prendre de précaution.

Tous ces conseils sont d'autant plus importants que des informations privées publiées **UN JOUR** sur Internet peuvent y rester **TOUJOURS**.



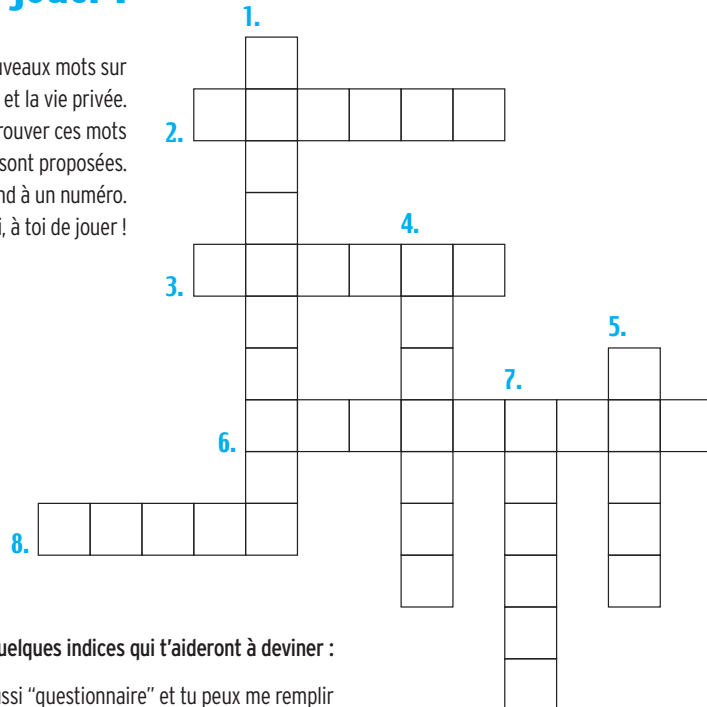


Késako ?

Les mots croisés sont des jeux de lettres.
Le but est de retrouver tous les mots manquants qui sont placés de haut en bas ou de gauche à droite grâce aux définitions qui sont proposées.
Le chiffre de chaque définition est placé dans la grille. Il indique la ligne ou la colonne où tu dois placer le mot.

A toi de jouer !

Tu viens de découvrir de nouveaux mots sur les données personnelles et la vie privée.
A toi maintenant de retrouver ces mots grâce aux définitions qui sont proposées.
Chaque mot correspond à un numéro.
C'est parti, à toi de jouer !



Quelques indices qui t'aideront à deviner :

1. On m'appelle aussi "questionnaire" et tu peux me remplir en répondant à des questions.
2. Dans la vie de tous les jours, je suis un petit gâteau. Sur internet, pendant que tu surfes, j'enregistre ce que tu fais.
3. Je ne suis pas privé, je suis même son contraire.
4. On dit que je ne suis pas légal.
5. Je suis le contraire de public, on peut dire que je suis personnel.
6. Je signifie "ne pas autoriser".
7. On parle souvent des devoirs d'une personne mais aussi de ses ...
8. Pour protéger ta vie privée, il faut souvent entrer un mot de ...

